

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA RESTRICTION TEMPORAIRE DES EXPÉDITIONS DE BOIS VERS LE JAPON

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Puis-je adresser une question au ministre des Pêcheries? A-t-il reçu de l'Union internationale des bûcherons (section de Colombie-Britannique) un télégramme d'après lequel les usines et scieries seraient fermées par suite de la pénurie du bois en grume alors que dans le même moment, on en exporte au Japon une quantité croissante? Ont-ils demandé au gouvernement de restreindre l'exportation de ce bois jusqu'à ce que les besoins intérieurs soient pourvus? Si le ministre a reçu cette requête, pourrais-je lui demander quelle réponse il lui a réservée et quelles mesures il envisage?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries): J'ai reçu le télégramme dont parle le député, monsieur l'Orateur. J'en ai discuté avec le ministre des Terres, Forêts et Ressources hydrauliques de Colombie-Britannique. Nous avons tous deux reçu des principales compagnies d'exportation de grumes l'engagement de ne pas en exporter avant de plus grands approvisionnements ou même jusqu'au 1^{er} septembre de cette année.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Seulement si la question complémentaire est urgente car je voudrais bien permettre aux autres députés de prendre la parole.

LA LOI SUR LES PRÊTS AUX AMÉLIORATIONS AGRICOLES

LES MESURES EN VUE DE L'OBTENTION PLUS FACILE DE PRÊTS

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): J'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. D'après des nouvelles récentes, les cultivateurs ne peuvent obtenir de prêts aux termes des dispositions de la loi sur les prêts aux améliorations agricoles, qui vient d'être modifiée récemment, à cause du retard à édicter les règlements appropriés. Le ministre peut-il dire quelles initiatives il prend actuellement pour remédier à cette grave situation?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Je crois que c'est une question qui relève de mon ministère, monsieur l'Orateur. Je m'en occuperai immédiatement.

M. W. M. Howe (Wellington-Grey): Une question complémentaire monsieur l'Orateur,

au ministre des Finances. Comme cette mesure a été adoptée le 15 octobre et que les agriculteurs sont en train de préparer leurs programmes de printemps, le ministre veillera-t-il à ce que l'on s'en occupe immédiatement?

L'hon. M. Benson: C'est ce que je viens de dire.

[Français]

LES POSTES

A PROPOS DE L'EMBAUCHE DES EMPLOYÉS DE «ROD SERVICE LIMITED»

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes.

Dernièrement, le ministre annonçait la résiliation des contrats de *Rod Service Limited*. Dans les circonstances, le ministre pourrait-il nous dire combien d'employés de *Rod Service Limited* ont été embauchés par son ministère depuis?

M. l'Orateur: L'honorable député demande des renseignements d'ordre statistique et je ne crois pas que sa question soit recevable.

[Traduction]

AIR CANADA

LE TRAITEMENT DES DIRIGEANTS

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme on a répondu hier à ma question écrite n° 1526 que la Société Air Canada refuse de dire quel est le traitement du président du conseil d'administration et du président d'Air Canada, le ministre va-t-il s'en occuper et songer à publier ces renseignements?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Il est d'usage, sous ce rapport, de publier les traitements établis par décret, mais de ne pas les divulguer dans le cas contraire. Voilà le critère dans un cas de ce genre. Le précédent a été établi il y a bien des années à la Chambre des communes. Je n'ai pas l'intention de discuter de son opportunité en ce moment. Nous nous conformons simplement à un précédent de longue date.

M. Coates: Une question supplémentaire. Comme le traitement du président du National-Canadien est connu du public, même si cet organisme est en concurrence avec le Pacifique-Canadien, et qu'il en va de même du traitement du président de Radio-Canada, même si cette société est en concurrence...

M. l'Orateur: A l'ordre. La question du député prête à controverse.